



Ferme Baqué

CONTRAT DE LOCATION - N° / /2022

CADRES RESERVES AU LOCATAIRE

Coordonnées locataire

Association / Organisme :

Nom : Prénom :

Adresse : Ville :

Tel Domicile : Portable : Mail :

Date de dépôt en mairie de la proposition de contrat :

Dates de location souhaitées

Objet : Nombre de personnes :

En cas de problème lors de la location, merci de joindre le portable de permanence : 06.30.84.77.33

CADRES RESERVES A LA MAIRIE

Tarifs	Tarifs/jour - lundi au jeudi	Tarif/jour retenu pour la location	Tarifs/week-end - vendredi au lundi matin	Tarif/week-end retenu
Habitants Commune	100 €	<input type="text"/>	200 €	<input type="text"/>
Public Hors commune	200 €	<input type="text"/>	400 €	<input type="text"/>
Asso Commune / Partenaire Manifestation ponctuelle et régulière	Gratuite	<input type="text"/>	100 €	<input type="text"/>
Cours	100 €/trimestre	<input type="text"/>	Non loué	
Agent communal	Non loué		90€ (une fois/an)	<input type="text"/>

Responsabilité Civile

Organisme :

Contrat n° : Délivré le :

Règlement intérieur

Signature: oui non

Chèques de location et caution

	Montant	Chèque n°	Banque	Date
Montant location				
Caution Salle	500,00			
Caution Ménage / non respect du règlement	160,00			

Etat des lieux entrant Date : à 13h45

Etat des lieux sortant Date : à 8h45

Merci de respecter les horaires. En cas d'empêchement pour l'état des lieux, merci de contacter le : 07 57 48 48 39

Lu et approuvé: Pour le maire de Roquefort

Roquefort le : Roquefort le :

Signature du Locataire:

le Propriétaire



CADRE RESERVE A LA MAIRIE

Etat des lieux sortant :

Correct → Chèque de caution remis le :

Incorrect → Chèque de caution encaissé le :

Montant des travaux/achats si dégradations :

Remboursé le :

"Vos données personnelles sont traitées à des fins de gestion de la location de la salle communale. Les destinataires des données sont les agents ayant un intérêt légitime à avoir communication de ces informations dans le cadre de leurs missions. Les données peuvent potentiellement être transmises à la Trésorerie Publique dans le cadre de la facturation.

Elles sont conservées le temps de la location de la salle et jusqu'à facturation. Les données seront ensuite archivées conformément à la réglementation en vigueur. Conformément au Règlement Général relatif à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant à dpo@cdg47.fr. Vous pouvez également établir des directives relatives à l'effacement et la communication de vos données après décès. Vous disposez également d'un droit d'opposition pour motifs légitimes. Si toutefois, vous estimez avoir été lésé dans vos droits, il vous est possible de saisir la CNIL."